

TIME RECEIVED	REMOTE CSID	DURATION	PAGES	STATUS
May 6, 2014 4:10:44 PM GMT+02:00	0142336194	64	3	Received
05/05/2014 16:22	0142336194	NERET-MINET TESSIER		PAGE 01/03

TESSIER TS SARROU

& Associés

Société de Vente Volontaire de meubles aux enchères publiques

Agrément 2001 - 014

8 rue Saint Marc 75002 PARIS

Tél : 01 40 13 07 79 Fax : 01 42 33 61 94

R.C.S : 440 305 183 00012 - TVA Intracom. : FR19

TELECOPIE

Date :
A l'attention de : *Madame Jane Connors*
Société :
N° Fax :
Expéditeur :
Nombre de Pages : *3* (y compris celle-ci)

Message

TESSIER-SARROU & Associés*Société de vente volontaire de meubles aux enchères publiques**S.A.R.L. Agrément N°2001-014**8, rue Saint-Marc 75002 PARIS**Tél. 01 40 13 07 79- Fax 01 42 33 61 94**R.C.S : 440 305 183 00012 – TVA INTRA : FR19*

Madame Jane CONNORS
Division des procédures spéciales
HCDH

Paris, le 6 mai 2014

Réf : vente publique du 12.04.2013

Madame,

Suite à votre courrier du 18 mars, je me permets tout d'abord de vous vous informer que notre société n'est pas propriétaire des objets que nous mettons en vente.

Cette vente a fait l'objet, à la suite d'une intervention de l'ambassade des Etats-Unis, auprès du Ministère de la Culture d'un contrôle des douanes et des services de police chargés de la répression des vols d'objets d'art, qu'enfin un jugement a été rendu autorisant la vente.

Tout d'abord j'observe que des décisions internationales ne sont malheureusement pas répercutées par les instances dirigeantes des pays, ni auprès des citoyens, ni même auprès de leurs propres instances, telle que les Musées. Je rappelle que le Musée du quai Branly s'est porté acquéreur de masques identiques à ceux vendus, par moi-même, en décembre 2012 sans opposition.

Je suis bien entendu désormais à l'écoute des revendications des peuples qui souhaitent se réapproprier leur culture et leur religion passées. A cet effet, en présence du conseiller culturel de l'ambassade des Etats-Unis, j'ai donné ma promesse d'informer les Indiens du Pueblo Laguna au cas où un masque ou un objet sacré venait à passer dans une de mes ventes.

En ce qui concerne les revendications de Monsieur Leroy et de son avocat, en dehors des menaces et des insultes, aucune proposition de négociation ne m'a été proposée sur ce sujet pour lequel j'étais prêt à chercher une solution.

L'intervention du médiateur Monsieur Robert Smith et Maître Netter avec lesquels j'ai eu de longues conversations téléphoniques, n'a pu aboutir auprès de ceux-ci.

Croyez, Madame, que je ferai tout mon possible pour mettre au diapason notre déontologie professionnelle les revendications des tribus indiennes.

Maître Gilles NERET-MINET

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, slanted strokes that form a stylized representation of the name 'Gilles NERET-MINET'.